

Dérogation temporaire au repos dominical - Demande de la Société Générale - Avis du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Société Générale, sise 7 rue Voirin à Besançon, sollicite une dérogation au repos dominical, le 18 mai prochain afin que son personnel puisse animer le «Forum Immobilier» qui se tiendra les 17 et 18 mai au Palais des Sports de Besançon.

Ce forum est destiné à promouvoir les activités immobilières de la Société Générale.

Les heures d'ouverture de ce forum sont les suivantes : 10 h 00 - 18 h 00.

Le personnel concerné est volontaire : 4 salariés.

Les heures ainsi effectuées seront majorées de 200 %.

Le repos compensateur sera également majoré de 200 %.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette demande.

«M. Christophe LIME : Cela m'étonnerait que ça se passe au Palais des Sports le 18 mai, il y a déjà autre chose !

M. LE MAIRE : Le 18 mai ça va effectivement être dur».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (2 Conseillers ne participant pas au vote), décide de se prononcer favorablement sur la demande présentée par la Société Générale.

Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.